

9 mars 2011

## **LA BANQUE LAURENTIENNE DÉCLARE UNE HAUSSE DE SON BÉNÉFICE NET À 33,5 MILLIONS \$ POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2011**

---

### **FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2011**

- Bénéfice net de 33,5 millions \$, en hausse de 5 % par rapport à 32,0 millions \$ pour le premier trimestre 2010
- Résultat dilué par action en hausse de 5 %, à 1,27 \$, comparativement à 1,21 \$ pour le premier trimestre 2010
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 11,9 %, comparativement à 12,3 % pour le premier trimestre 2010
- Amélioration de la qualité du crédit, comme en témoignent la diminution des pertes sur prêts et l'amélioration du niveau de prêts douteux
- Augmentation du total des prêts et acceptations bancaires de 1,2 milliard \$ au cours des douze derniers mois

---

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un bénéfice net de 33,5 millions \$, ou 1,27 \$ dilué par action ordinaire, pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2011, comparativement à un bénéfice net de 32,0 millions \$, ou 1,21 \$ dilué par action ordinaire, pour le premier trimestre 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,9 % pour ce trimestre, comparativement à 12,3 % pour la même période lors de l'exercice 2010.

Dans ses commentaires sur les résultats pour le premier trimestre 2011, le président et chef de la direction de la Banque, M. Réjean Robitaille, a déclaré : « Nous sommes satisfaits des résultats du premier trimestre, des résultats qui comptent parmi les meilleurs que la Banque ait jamais connus. Le revenu total et le bénéfice net ont tous deux augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent, et la qualité de crédit s'est également améliorée au cours du trimestre. Par ailleurs, tous nos secteurs d'activité ont vu leurs activités augmenter, comparativement à l'an dernier. Nos investissements, continus et ciblés, dans les ressources et les systèmes portent leurs fruits et nous continuerons d'investir dans des initiatives conçues pour soutenir la croissance de notre chiffre d'affaires. »

### **REVUE DES FAITS SAILLANTS**

Le premier trimestre 2011 démontre une fois de plus que le modèle d'affaires de la Banque favorise la croissance dans ces marchés où elle concentre ses efforts de développement. La stratégie ciblée, la croissance agile et l'exécution constituent autant d'avantages concurrentiels pour la Banque. Sa croissance et son développement ont été et continueront d'être soutenus par ces trois piliers, aussi solides que distinctifs.

Ainsi, par ses efforts soutenus envers les clients québécois, la Banque Laurentienne a été reconnue comme la deuxième banque la plus admirée au Québec, et ce, et pour une troisième année consécutive selon un récent sondage Léger Marketing publié au cours du trimestre. C'est là la preuve que les clients constituent bel et bien la raison d'être de la Banque. En outre, les valeurs fondamentales que représentent la proximité et le service entretiennent la perception positive que sa clientèle a de la Banque ce qui, à son tour, permet à la Banque de donner un élan de croissance soutenu à ses bénéficiaires.

La stratégie de croissance agile de la Banque s'est traduite, entre autres, par la mise en oeuvre d'un concept innovateur et dynamique : la Station Carrière Banque Laurentienne. Cette boutique d'emplois innovatrice, conçue pour attirer de nouveaux talents et offrir un éventail complet de services et de conseils bancaires, est située à l'intérieur de la station de métro la plus achalandée de Montréal. Elle bénéficie ainsi de la visibilité exceptionnelle dont la Banque s'est assurée grâce à son entente exclusive pour l'opération de 81 guichets automatiques dans le réseau de transport en commun de Montréal, et contribue à rehausser l'image de marque de la Banque comme employeur de choix.

La stratégie ciblée de la Banque contribue également à investir dans des activités et projets qui offrent un potentiel de rendements élevés. À cet égard, la ville de Québec a été identifiée comme une région dont le potentiel est considérable. Par conséquent, et afin d'assurer une expansion adéquate de ses activités, la Banque a relocalisé l'une de ses plus importantes succursales dans un site plus grand offrant une meilleure visibilité et a regroupé toutes ses activités, y compris les services aux particuliers et aux PME, les affaires commerciales et le développement immobilier résidentiel multifamilial, dans un emplacement de premier choix.

De même, l'excellence dans la mise en oeuvre du plan d'affaires se traduit par l'optimisation des processus à tous les niveaux de la Banque. Dans le secteur B2B Trust, grâce à des améliorations aux processus, d'importants progrès ont été réalisés vers l'objectif d'éliminer les inefficacités et les erreurs, et habiliter les conseillers à consacrer encore plus de temps aux services aux clients. Pour sa part, le réseau de succursales poursuit la reconfiguration de ses processus, ce qui contribue à l'augmentation des revenus et à l'amélioration de l'efficacité. Au cours du premier trimestre 2011, les processus post-décaissement des prêts hypothécaires ont été reconfigurés afin d'améliorer de manière substantielle les délais d'exécution dans les succursales.

L'accent mis sur l'exécution teinte également les stratégies de la Banque à l'égard de ses clients commerciaux. Grâce à un juste équilibre entre des pratiques proactives de gestion des risques et les stratégies de croissance, les portefeuilles de prêts commerciaux, tant dans le secteur Immobilier et Commercial que dans le groupe PME Québec, ont continué d'augmenter au cours des derniers mois. Par l'entremise de ses 36 centres d'affaires qui servent la clientèle commerciale au Canada, la Banque continue de développer de solides relations d'affaires et des partenariats avec des petites et moyennes entreprises, et des promoteurs, et ce, tant pour des opérations de change que pour des prêts et des dépôts.

#### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS**

Dans ce communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, faire des énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent mais ne sont pas limités à des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prévisionnels qui apparaissent dans ce communiqué sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et ses résultats d'exploitation à la date et pour les périodes terminées aux dates indiquées, et pourraient ne pas être adéquates à d'autres fins. Les énoncés prévisionnels sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avèrent exactes.

L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de capital réglementaire est mesurée sur la base de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences afférentes établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). L'incidence pro forma de Bâle III sur les ratios de capital réglementaire inclut également l'incidence de la conversion aux IFRS. Les règlements de Bâle et l'incidence de la conversion aux IFRS pourraient faire l'objet de nouvelles modifications, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de l'analyse réalisée par la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels, en raison de divers facteurs significatifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient en outre que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site <http://www.sedar.com>.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en matière de valeurs mobilières.

# FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 JANVIER 2010	VARIATION
<b>Résultats</b>			
Revenu total	189 479 \$	180 449 \$	5 %
Bénéfice net	33 493 \$	32 014 \$	5 %
<b>Rentabilité</b>			
Résultat dilué par action	1,27 \$	1,21 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	11,9 %	12,3 %	
Marge nette d'intérêt <sup>(1)</sup>	2,03 %	2,13 %	
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	69,1 %	66,7 %	
<b>Par action ordinaire</b>			
Cours de l'action			
Haut	53,66 \$	44,00 \$	
Bas	44,14 \$	37,76 \$	
Clôture	53,10 \$	38,03 \$	40 %
Ratio cours / bénéfice (quatre derniers trimestres)	11,3 x	8,4 x	
Valeur comptable <sup>(1)</sup>	42,75 \$	39,52 \$	8 %
Valeur au marché / valeur comptable	124 %	96 %	
Dividendes déclarés	0,39 \$	0,36 \$	8 %
Dividende par action / valeur au marché	2,94 %	3,79 %	
Ratio du dividende versé <sup>(1)</sup>	30,7 %	29,8 %	
<b>Situation financière</b>			
Actif au bilan	23 329 722 \$	23 159 368 \$	1 %
Prêts et acceptations	17 592 918 \$	16 455 585 \$	7 %
Dépôts	18 964 000 \$	18 401 795 \$	3 %
<b>Ratio de capital BRI</b>			
Première catégorie	11,1 %	11,0 %	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 715	3 629	
Nombre de succursales	157	156	
Nombre de guichets automatiques	421	406	

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

## RAPPORT DE GESTION

Ce Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2011 et de sa performance au cours du trimestre terminé à la même date. Cette analyse, en date du 9 mars 2011, devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le premier trimestre 2011. Le Rapport annuel 2010 de la Banque fournit par ailleurs des renseignements complémentaires relatifs à des sujets tels que la gestion des risques, les conventions comptables critiques et estimations, et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, au <http://www.banquelaurentienne.ca> et sur le site Internet de SEDAR, au <http://www.sedar.com>.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'état de l'économie mondiale en général et l'état de l'économie des États-Unis en particulier justifient encore une vision optimiste mais prudente des perspectives pour le reste de l'exercice 2011. En ce qui concerne le Canada, ce contexte externe s'avère favorable aux exportations mais insuffisant pour déclencher une augmentation des taux d'intérêt avant le milieu de l'année, ou encore pour pousser le dollar canadien beaucoup plus loin que la parité avec le dollar américain.

Aux États-Unis, la croissance économique s'accéléra en 2011, principalement en raison des mesures adoptées par les pouvoirs publics vers la fin de 2010. En fait, la reprise manifestait déjà un certain élan à la fin de 2010, alors que le PIB réel progressait d'un solide 3,2 % (taux annuel désaisonnalisé), au cours du quatrième trimestre 2010, comparativement à 2,6 % pour le trimestre précédent. Cette reprise de la demande au sud de la frontière devrait contribuer à l'expansion des volumes d'exportations canadiennes à un rythme accéléré qu'elles n'avaient pas connu depuis 2004. De même, les coupures dans les impôts sur les bénéfices des sociétés (1,5 point de pourcentage le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et 1 point additionnel au mois de janvier 2012) devraient être bénéfiques. Enfin, la Banque du Canada, en maintenant le taux cible du financement à un jour au niveau très bas de 1,00 %, offre aux entreprises la possibilité d'augmenter leurs dépenses d'investissement. Dans ce contexte, il est possible que le processus d'augmentation du taux directeur ne redémarre qu'au cours de l'été et que le taux cible du financement à un jour atteigne environ 2,00 % avant la fin de 2011 et 2,50 % avant le mois de juin 2012. Ce taux est évidemment supérieur au taux actuel de 1,00 % mais n'est tout de même pas très élevé ni excessivement restrictif.

Tout bien compté, la croissance du PIB réel au Canada est sur le point de ralentir, passant de 3,0 % en 2010 à environ 2,5 % en 2011. Les dépenses des ménages, ancien moteur de la croissance économique intérieure, ont été utilisées au maximum et devraient connaître une période de consolidation. Un fardeau fiscal plus lourd, conjugué à une création d'emplois plus faible, contribuera également à une performance sous la moyenne en matière de dépenses des consommateurs, ainsi qu'à un ralentissement des mises en chantier en 2011. De tels développements n'en contribueront pas moins à la constitution d'une base plus solide pour la croissance, bien au-delà de cette période de consolidation.

## OBJECTIFS FINANCIERS 2011

Le tableau ci-dessous présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice 2011, ainsi que la performance de la Banque à ce jour. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses déjà présentées en page 29 du Rapport annuel 2010 de la Banque sous le titre « Les hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque ».

### OBJECTIFS FINANCIERS 2011

	OBJECTIFS 2011	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 JANVIER 2011
Croissance des revenus	> 5 %	5 %
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	70 % à 67 %	69,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	11 % à 13 %	11,9 %
Résultat dilué par action	4,80 \$ à 5,40 \$	1,27 \$

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les résultats de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2011 correspondent aux objectifs financiers définis pour 2011 après trois mois.

# ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En milliers de dollars, sauf les montants par action (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Revenu net d'intérêt	121 418 \$	128 202 \$	120 716 \$
Autres revenus	68 061	61 872	59 733
Revenu total	189 479	190 074	180 449
Provision pour pertes sur prêts	15 000	16 000	16 000
Frais autres que d'intérêt	130 958	132 484	120 383
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	43 521	41 590	44 066
Impôts sur les bénéfices	10 028	9 076	12 052
Bénéfice net	33 493 \$	32 514 \$	32 014 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents	3 109	2 899	3 074
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	30 384 \$	29 615 \$	28 940 \$
Résultat par action			
de base	1,27 \$	1,24 \$	1,21 \$
dilué	1,27 \$	1,24 \$	1,21 \$

Le revenu net s'élevait à 33,5 millions \$, ou 1,27 \$ dilué par action ordinaire, pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2011, comparativement à 32,0 millions \$, ou 1,21 \$ dilué par action ordinaire, pour le premier trimestre 2010.

### REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent et s'élevait à 189,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 180,4 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a augmenté et s'élevait à 121,4 millions \$ pour le premier trimestre 2011, alors qu'il s'élevait à 120,7 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Cette augmentation est attribuable essentiellement à la bonne croissance des prêts et des dépôts par rapport à l'exercice précédent, contrebalancée par la baisse de 10 points de base (pour se fixer à 2,03 %) des marges d'intérêt au cours du premier trimestre 2011, comparativement au premier trimestre 2010. Alors que le contexte concurrentiel en matière de fixation des prix continue d'exercer des pressions sur les marges, le déclin des marges au cours du premier trimestre 2011 est attribuable avant tout au raccourcissement de la durée du portefeuille de titres gouvernementaux, en anticipation d'une courbe de rendement moins prononcée et d'un changement dans les stratégies de couverture de la Banque.

### AUTRES REVENUS

Les autres revenus s'élevaient à 68,1 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 59,7 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Les revenus tirés des services de cartes de crédit se sont améliorés en 2011, ce qui reflète l'augmentation significative des volumes de transactions. Les revenus tirés des activités de trésorerie, de marchés financiers et de courtage ont également contribué à l'augmentation des autres revenus, compte tenu du développement soutenu des affaires chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne et des conditions de marché favorables. En outre, les revenus de titrisation ont augmenté de 4,7 millions \$, comparativement au premier trimestre 2010, grâce à l'augmentation des gains découlant de la titrisation de 388 millions \$ de prêts hypothécaires. La Banque a choisi de financer la majeure partie de la croissance de ses prêts par la voie de la titrisation parce que c'était là la source de financement la plus avantageuse compte tenu des conditions de marché. La présentation des activités du secteur Autres, ci-dessous, fournit de plus amples renseignements sur les activités de titrisation.

### PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts a diminué et s'établissait à 15,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 16,0 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Ce résultat est attribuable principalement aux améliorations soutenues dans les portefeuilles de détail, alors que les pertes dans les portefeuilles de prêts commerciaux sont demeurées à un niveau acceptable au cours de ce premier trimestre 2011. De plus, comme en témoigne la baisse significative des prêts douteux, la qualité du crédit du portefeuille de prêts, dans son ensemble, montre des signes évidents de progrès, à ce stade-ci.

### **FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 131,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 120,4 millions \$ pour le premier trimestre 2010, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,1 millions \$, en raison principalement de l'augmentation des salaires, des charges liées à la performance, de la taxe compensatoire sur les salaires et des coûts des régimes de retraite. La Banque a continué d'investir dans son capital humain afin de soutenir sa croissance et les initiatives en matière de qualité de services : le nombre d'employés est passé de 3 629 personnes au terme du premier trimestre 2010 à 3 715 personnes au terme du premier trimestre 2011. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 32,1 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 34,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des coûts liés aux technologies et destinés à soutenir la croissance des affaires, à l'augmentation de la dépense d'amortissement liée aux projets de développement des technologies de l'information, complétés récemment, ainsi qu'à l'augmentation des coûts de location. Les autres dépenses ont légèrement augmenté, passant de 23,0 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 24,2 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Pour le premier trimestre 2010, les autres dépenses incluaient un recouvrement positif de 2,1 millions \$ relié à une question spécifique d'ordre opérationnel.

Le ratio d'efficacité s'établissait à 69,1 % pour le premier trimestre 2011, comparativement à 66,7 % pour le premier trimestre 2010. Cette diminution du ratio d'efficacité est attribuable principalement aux éléments mentionnés ci-dessus, ainsi qu'à la compression de la marge nette d'intérêt, ce qui a eu pour effet de limiter la croissance des revenus.

### **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2011, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 10,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 23,0 %. Ce taux d'imposition inférieur par rapport au taux prévu par la loi est attribuable principalement aux retombées positives du fait de détenir des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, ainsi qu'à l'imposition plus faible des revenus tirés des opérations d'assurance crédit. En outre, les impôts sur les bénéfices pour le premier trimestre 2011, comparativement au premier trimestre 2010, ont bénéficié de l'incidence de la baisse de 1,4 % des taux d'imposition du gouvernement fédéral qui est entrée en vigueur pour l'exercice, ainsi que de la proportion plus importante des opérations d'assurance crédit. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 12,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 27,3 %.

### **PREMIER TRIMESTRE 2011 COMPARATIVEMENT AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2010**

Pour le premier trimestre 2011, le bénéfice net s'élevait à 33,5 millions \$, comparativement à 32,5 millions \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2010. Le revenu total a légèrement diminué et s'établissait à 189,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 190,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué et s'établissait à 121,4 millions \$, ou 2,03 % de l'actif moyen, pour le premier trimestre 2011, comparativement à 128,2 millions \$, ou 2,15 % de l'actif moyen, pour le quatrième trimestre 2010. L'actif moyen est demeuré relativement inchangé au cours du premier trimestre 2011, alors que les nouveaux déboursements de prêts étaient financés par de nouvelles titrisations et par des liquidités. Dans un contexte où la courbe de rendement s'avère moins prononcée, les changements dans les stratégies de couverture de la Banque ont réduit la durée des titres détenus, ce qui a eu une incidence sur la marge nette d'intérêt pour le premier trimestre 2011.

Les autres revenus ont augmenté et s'élevaient à 68,1 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 61,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des gains réalisés grâce à la titrisation de prêts hypothécaires, entraînée par l'élargissement des écarts de taux. Entre-temps, les augmentations de revenus liés aux services de cartes de crédit Visa, aux opérations d'assurance crédit et à la vente de fonds communs de placement ont été contrebalancées par la baisse des revenus liés aux prêts commerciaux et aux marchés des capitaux.

La provision pour pertes sur prêts s'est améliorée et s'établissait à 15,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 16,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010, ce qui reflète les améliorations réalisées dans les portefeuilles de détail. Tel qu'il a été expliqué ci-dessus, les portefeuilles commerciaux ont offert un rendement relativement satisfaisant, comme en témoigne la diminution des prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,5 millions \$ par rapport au quatrième trimestre 2010, un résultat attribuable principalement au niveau plus élevé d'autres frais encourus au cours du quatrième trimestre 2010. Pour le premier trimestre 2011, les salaires et avantages sociaux reflétaient les augmentations des coûts des régimes de retraite et de la taxe compensatoire sur les salaires, elles-mêmes largement contrebalancées par la baisse des coûts de la rémunération variable.

## SITUATION FINANCIÈRE

### BILAN CONDENSÉ

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JANVIER 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JANVIER 2010
<b>ACTIF</b>			
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	528 922 \$	166 098 \$	239 346 \$
Valeurs mobilières	3 927 940	4 258 805	4 688 760
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	331 935	803 874	815 449
Prêts, montant net	17 422 820	17 405 244	16 209 912
Autres actifs	1 118 105	1 138 117	1 205 901
	<b>23 329 722 \$</b>	<b>23 772 138 \$</b>	<b>23 159 368 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Dépôts	18 964 000 \$	19 647 730 \$	18 401 795 \$
Autres passifs	2 873 909	2 734 993	3 415 700
Dette subordonnée	241 075	150 000	150 000
Capitaux propres	1 250 738	1 239 415	1 191 873
	<b>23 329 722 \$</b>	<b>23 772 138 \$</b>	<b>23 159 368 \$</b>

L'actif au bilan s'élevait à 23,3 milliards \$ au 31 janvier 2011, soit une baisse de 0,5 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2010. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté très légèrement.

### LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque, composées de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont diminué de 0,4 milliard \$ au cours du premier trimestre 2011, en raison principalement de la baisse du niveau de valeurs mobilières détenues par la Banque pour couvrir ses opérations de titrisation, alors qu'elle a modifié sa stratégie de couverture et s'est préparée à la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS). En pourcentage de l'actif total, les liquidités ont diminué à 21 %, comparativement à 22 % au 31 octobre 2010, compte tenu du fait que la Banque a légèrement réduit son niveau de liquidités afin d'optimiser la composition de son actif.

### PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires s'élevait à 17,7 milliards \$ au 31 janvier 2011, soit une légère augmentation par rapport au 31 octobre 2010. Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 60,9 millions \$ et 56,3 millions \$ respectivement, alors que la Banque continuait de tirer profit des possibilités de croissance offertes par le marché canadien. Les prêts personnels ont légèrement diminué, soit de 8,1 millions \$ alors que la croissance des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaire n'ont pas pleinement contrebalancé la réduction des volumes liée à la rationalisation des activités de financement aux points de vente. Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts titrisés, a augmenté de 155,9 millions \$, comme l'indique le tableau ci-dessous, alors que la Banque titrisait 388 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels au cours du premier trimestre 2011.

### PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JANVIER 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	VARIATION
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 503 963 \$	8 582 548 \$	(78 585) \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 950 019	2 715 535	234 484
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	<b>11 453 982 \$</b>	<b>11 298 083 \$</b>	<b>155 899 \$</b>

### DÉPÔTS

Le total des dépôts des particuliers est demeuré inchangé par rapport au 31 octobre 2010 et s'élevait à 15,4 milliards \$ au 31 janvier 2011. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont diminué de 0,7 milliard \$ au cours du premier trimestre 2011 et s'établissaient à 3,5 milliards \$ au 31 janvier 2011, alors que la Banque donnait la priorité à d'autres sources, telles que la titrisation, afin de répondre à ses besoins de financement, et réduisait graduellement le niveau de ses liquidités. Les dépôts de particuliers demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque et à un coût faible en regard des dépôts institutionnels. Au 31 janvier 2011, les dépôts de particuliers représentaient 81 % du total des dépôts, comparativement à 78 % au début de l'exercice.

## DETTE SUBORDONNÉE

Au 31 janvier 2011, la dette subordonnée avait augmenté et s'établissait à 241,1 millions \$, comparativement à 150,0 millions \$ au 31 octobre 2010. Au cours du premier trimestre 2011, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme (titres secondaires), série 2010-1, dont l'échéance est le 2 novembre 2020, et racheté toutes ses débetures subordonnées, série 10, échéant en 2016, d'un montant nominal de référence de 150,0 millions \$. Ces transactions, une fois combinées, accorderont à la Banque la flexibilité additionnelle nécessaire pour poursuivre ses initiatives de développement et contribueront à répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

## CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevaient à 1 250,7 millions \$ au 31 janvier 2011, comparativement à 1 239,4 millions \$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation est attribuable principalement au bénéfice net du premier trimestre 2011, déduction faite des dividendes déclarés, contrebalancé en partie par une baisse du gain reporté lié aux swaps de taux d'intérêt dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, s'est appréciée et s'établissait à 42,75 \$ au 31 janvier 2011, comparativement à 41,87 \$ au 31 octobre 2010. Au 1<sup>er</sup> mars 2011, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 23 921 762 et le nombre d'options, à 53 275.

## ACTIF ADMINISTRÉ

L'actif administré s'élevait à 15,5 milliards \$ au 31 janvier 2011, soit des augmentations de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2010, et de 1,2 milliard \$ par rapport au 31 janvier 2010 alors qu'il s'élevait à 14,3 milliards \$. L'augmentation de l'actif administré par rapport au 31 janvier 2010 est attribuable à l'augmentation des prêts hypothécaires administrés et à l'appréciation de la valeur marchande de l'actif relié aux fonds communs de placement et aux régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés.

## GESTION DU CAPITAL

Le capital réglementaire de première catégorie de la Banque s'établissait à 1 153,7 millions \$ au 31 janvier 2011, comparativement à 1 134,3 millions \$ au 31 octobre 2010. Les ratios BRI de capital de première catégorie et de capital total s'élevaient à 11,1 % et 13,9 % respectivement au 31 janvier 2011, comparativement à 10,9 % et 12,9 % respectivement au 31 octobre 2010. Ces ratios demeurent solides. Le ratio de 9,2 % des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires atteste également du haut niveau de qualité du capital de la Banque.

### CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	AU 31 JANVIER 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JANVIER 2010
Fonds propres de première catégorie (A)	1 153 731 \$	1 134 291 \$	1 066 390 \$
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	11,1 %	10,9 %	11,0 %
Total des fonds propres (B)	1 445 957 \$	1 337 327 \$	1 255 570 \$
Ratio BRI total (B/C)	13,9 %	12,9 %	12,9 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	10 398 170 \$	10 388 050 \$	9 708 653 \$
Ratio actif / fonds propres	16,2 x	17,9 x	18,6 x
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques <sup>(1)</sup>	9,2 %	9,0 %	9,1 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

### PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

Au mois de décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a rendu publiques de nouvelles lignes directrices en matière de fonds propres. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur au mois de janvier 2013 et, de manière générale, établiront des normes plus sévères en matière d'adéquation du capital.



Au mois de janvier 2011, le CBCB a publié de plus amples informations relativement aux critères d'admissibilité des éléments de fonds propres en vertu des lignes directrices. Par la suite, soit au mois de février 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a fourni d'autres directives relativement au traitement des instruments de fonds propres non admissibles. Conséquemment, certains instruments de fonds propres pourraient ne plus être entièrement admissibles comme fonds propres réglementaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que les actions ordinaires, seront considérés comme non admissibles sous le régime de Bâle III et seront donc progressivement éliminés, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres autres que les actions ordinaires incluent aussi bien les actions privilégiées, séries 9 et 10, que les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1. La Banque n'a émis aucun titre hybride ni aucun instrument novateur inclus dans les fonds propres de première catégorie. De même, aucun de ses instruments de fonds propres n'est soumis à une clause de rachat advenant un événement réglementaire. Conséquemment, aucun rachat advenant un événement réglementaire n'est prévu.

Compte tenu de la solide position de la Banque en matière de fonds propres et de la nature de ses opérations, et en fonction de l'information disponible, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir. Compte tenu du caractère évolutif des règles internationales en matière de fonds propres, de même que des perspectives d'expansion du bilan, la Banque maintiendra néanmoins une position de prudence en ce qui concerne le déploiement de ses fonds propres.

Au mois de décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en matière de liquidités qui introduisaient de nouvelles normes globales en cette matière. Des mises à jour, contenant des informations additionnelles, ont été publiées en juillet, en septembre et en décembre 2010. À ce stade-ci, il est encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, compte tenu du fait que ces propositions doivent encore être finalisées, tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs.

## DIVIDENDES

Le 23 février 2011, le conseil d'administration de la Banque a annoncé le paiement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 8 mars 2011. Au cours d'une réunion tenue le 9 mars 2011, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,39 \$ par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> mai 2011, aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> avril 2011.

### DIVIDENDES SUR LES ACTIONS ORDINAIRES ET RATIOS DU DIVIDENDE VERSÉ

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé (Non vérifié)	POUR LES TROIS	POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE		
	MOIS TERMINÉS LE	31 OCTOBRE	31 OCTOBRE	31 OCTOBRE
	31 JANVIER	2010	2009	2008
	2011			
Dividendes déclarés par action ordinaire	<b>0,39</b> \$	1,44 \$	1,36 \$	1,30 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	<b>9 329</b> \$	34 446 \$	32 453 \$	30 993 \$
Ratio du dividende versé <sup>(1)</sup>	<b>30,7</b> %	31,1 %	32,1 %	34,2 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

## GESTION DES RISQUES

De par la nature même de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. De plus amples renseignements sur le Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le Rapport annuel 2010.

### RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

#### PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Provision pour pertes sur prêts			
Prêts personnels	5 895 \$	6 919 \$	8 658 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1 266	1 338	263
Prêts hypothécaires commerciaux	3 428	1 488	794
Prêts commerciaux et autres	4 411	6 255	6 285
Total	15 000 \$	16 000 \$	16 000 \$
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations	0,34 %	0,36 %	0,39 %

La provision pour pertes sur prêts a diminué et s'établissait à 15,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 16,0 millions \$ pour le premier et le quatrième trimestres 2010, alors que, dans l'ensemble, la qualité de crédit s'est améliorée au cours de ce premier trimestre 2011. La diminution des provisions sur les prêts personnels découle essentiellement de l'amélioration du marché de l'emploi au Canada et de la diminution de l'exposition de la Banque aux activités de financement aux points de vente. Les provisions sur les prêts hypothécaires commerciaux et sur les prêts commerciaux sont demeurées relativement inchangées comparativement aux trimestres passés.

#### PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	AU 31 JANVIER	AU 31 OCTOBRE	AU 31 JANVIER
	2011	2010	2010
Prêts douteux bruts			
Personnels	17 250 \$	16 397 \$	23 646 \$
Hypothécaires résidentiels	37 055	39 304	33 778
Hypothécaires commerciaux	34 594	34 316	21 091
Commerciaux et autres	79 778	98 106	78 858
	168 677	188 123	157 373
Provisions spécifiques	(73 312)	(64 893)	(48 114)
Provisions générales	(73 250)	(73 250)	(73 250)
Prêts douteux nets	22 115 \$	49 980 \$	36 009 \$
Prêts douteux en % du portefeuille de prêts et acceptations			
Bruts	0,95 %	1,06 %	0,95 %
Nets	0,12 %	0,28 %	0,22 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 168,7 millions \$ au 31 janvier 2011, comparativement à 188,1 millions \$ au 31 octobre 2010 alors que la qualité de crédit continuait de s'améliorer au cours du premier trimestre 2011. Cette baisse par rapport au 31 octobre 2010 résulte essentiellement des améliorations dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Les portefeuilles de détail ont également offert une bonne performance, alors que les emprunteurs continuaient de bénéficier de l'amélioration des conditions du marché du travail au Canada et d'un contexte de faibles taux d'intérêt. Les provisions spécifiques ont augmenté de 8,4 millions \$ et s'établissaient à 73,3 millions \$. Elles représentaient 43 % des prêts douteux bruts au 31 janvier 2011.

Les prêts douteux nets s'élevaient à 22,1 millions \$ au 31 janvier 2011 (soit 0,13 % du portefeuille moyen de prêts et acceptations bancaires), comparativement à 50,0 millions \$ (0,30 %) au 31 octobre 2010.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 janvier 2011, l'effet d'une variation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts demeurerait faible et se traduisait comme suit :

### SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

En milliers de dollars (Non vérifié)	AU 31 JANVIER	AU 31 OCTOBRE
	2011	2010
Augmentation des revenus nets d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	7 312 \$	4 650 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (Net des impôts sur les bénéfices)	(14 740) \$	(22 638) \$

La Banque gère de manière proactive sa position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt afin de tirer parti de la conjoncture actuelle des courbes de rendement, tout en maintenant cette position à l'intérieur de limites prudentes et approuvées.

## INFORMATION SECTORIELLE

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

## PARTICULIERS ET PME QUÉBEC

En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Revenu net d'intérêt	79 782 \$	79 813 \$	81 811 \$
Autres revenus	33 182	32 853	30 692
Revenu total	112 964	112 666	112 503
Provision pour pertes sur prêts	7 351	10 004	9 790
Frais autres que d'intérêt	91 489	90 635	86 502
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	14 124	12 027	16 211
Impôts sur les bénéfices	2 533	2 281	3 659
Bénéfice net	11 591 \$	9 746 \$	12 552 \$
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	81,0 %	80,4 %	76,9 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a diminué de 8 %, passant de 12,6 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 11,6 millions \$ pour le premier trimestre 2011.

Le revenu total a augmenté légèrement, passant de 112,5 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 113,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, alors que l'augmentation dans les autres revenus dépassait légèrement la diminution des revenus d'intérêt. La diminution du revenu net d'intérêt découle essentiellement du resserrement des écarts de taux d'intérêt qui reflète les conditions actuelles des marchés de détail. Par ailleurs, les volumes de prêts et de dépôts ont augmenté de manière significative par rapport à l'exercice précédent. Les autres revenus se sont améliorés en raison, principalement, de l'augmentation des revenus liés aux services de cartes de crédit, aux opérations d'assurance crédit et à la vente de fonds communs de placement. Les pertes sur prêts ont diminué de 25 %, soit de 2,4 millions \$, passant de 9,8 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 7,4 millions \$ pour le premier trimestre 2011, un résultat attribuable essentiellement à la baisse du niveau des pertes dans le portefeuille de prêts au financement aux points de vente. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 6 %, soit de 5,0 millions \$, passant de 86,5 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 91,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Cette augmentation est attribuable principalement aux augmentations des salaires, de la taxe compensatoire sur les salaires et des coûts des régimes de retraite.

#### **Faits saillants du bilan**

- Augmentation des prêts de 5 %, ou 620 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 404 millions \$, pour atteindre 8,9 milliards \$ au 31 janvier 2011

### **IMMOBILIER ET COMMERCIAL**

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)			
Revenu net d'intérêt	22 556 \$	21 808 \$	19 911 \$
Autres revenus	8 094	9 196	7 679
Revenu total	30 650	31 004	27 590
Provision pour pertes sur prêts	7 272	5 557	5 150
Frais autres que d'intérêt	7 567	7 780	4 242
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	15 811	17 667	18 198
Impôts sur les bénéfices	4 527	5 348	5 510
Bénéfice net	11 284 \$	12 319 \$	12 688 \$
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	24,7 %	25,1 %	15,4 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a diminué de 11 %, passant de 12,7 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 11,3 millions \$ pour le premier trimestre 2011.

Le revenu total a augmenté de 3,1 millions \$, passant de 27,6 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 30,7 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Ce résultat est attribuable principalement à l'augmentation du revenu net d'intérêt, générée par la croissance des volumes de prêts. Les pertes sur prêts ont augmenté et s'établissaient à 7,3 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 5,2 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Néanmoins, à 24 points de base du portefeuille moyen de prêts et d'acceptations bancaires, ces pertes sont demeurées à un niveau acceptable. Qui plus est, la qualité de crédit du portefeuille s'est globalement améliorée au cours de ce premier trimestre 2011, comme en témoigne la baisse dans les prêts douteux par rapport au 31 octobre 2010. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 3,4 millions \$, et s'établissaient à 7,6 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 4,2 millions \$ pour le premier trimestre 2010, en raison principalement du fait que les résultats pour le premier trimestre 2010 incluaient la résolution, en partie, de certaines questions d'ordre opérationnel, ce qui avait généré un ajustement positif de 2,1 millions \$ aux frais autres que d'intérêt.

#### **Fait saillant du bilan**

- Augmentation des prêts et acceptations bancaires de 11 %, ou 295 millions \$, au cours des douze derniers mois

## B2B TRUST

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)			
Revenu net d'intérêt	28 718 \$	29 966 \$	27 340 \$
Autres revenus	2 525	2 464	2 497
Revenu total	31 243	32 430	29 837
Provision pour pertes sur prêts	377	439	1 060
Frais autres que d'intérêt	16 222	14 426	12 607
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	14 644	17 565	16 170
Impôts sur les bénéfices	4 151	5 409	5 109
Bénéfice net	10 493 \$	12 156 \$	11 061 \$
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	51,9 %	44,5 %	42,3 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a diminué de 5 % et s'élevaient à 10,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 11,1 millions \$ pour le premier trimestre 2010.

Le revenu total a augmenté de 1,4 million \$, passant de 29,8 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à 31,2 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1,4 million \$, alors que la croissance des volumes dans les prêts hypothécaires et les marges positives sur les Comptes d'investissement à intérêt élevé et sur les dépôts à terme ont été contrebalancées, en partie, par le resserrement des marges sur les prêts à l'investissement. Les pertes sur prêts, y compris les pertes liées à des activités de prêts à l'investissement, sont demeurées faibles et s'établissaient à 0,4 million \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 1,1 million \$ pour le premier trimestre 2010. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'élevaient à 16,2 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 12,6 millions \$ pour le premier trimestre 2010, en raison principalement de l'augmentation des salaires et avantages sociaux, destinés à soutenir la croissance des activités et le rehaussement des niveaux de services, ainsi que de l'augmentation des coûts attribués relatifs aux technologies.

### Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 10 %, ou 465 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Total des dépôts de 9,0 milliards \$ au 31 janvier 2011, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent

## VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
En milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage (Non vérifié)			
Revenu total	16 241 \$	17 367 \$	14 487 \$
Frais autres que d'intérêt	12 495	12 551	11 680
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 746	4 816	2 807
Impôts sur les bénéfices	1 024	1 348	973
Bénéfice net	2 722 \$	3 468 \$	1 834 \$
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	76,9 %	72,3 %	80,6 %

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

La contribution du secteur d'activités Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux au bénéfice net a augmenté de 48 % et s'élevait à 2,7 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 1,8 million \$ pour le premier trimestre 2010. Les revenus ont augmenté de plus de 12 % et s'élevaient à 16,2 millions \$ pour le premier trimestre 2011, un résultat attribuable à l'élargissement de la base de clients dans le marché de détail grâce au recrutement continu de nouveaux représentants, à la bonne performance soutenue de la division Institutionnel - Revenu fixe et à l'amélioration de la performance des activités de la Banque sur les marchés des capitaux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et s'établissaient à 12,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 11,7 millions \$ pour le premier trimestre 2010, en raison principalement de l'augmentation des coûts de la rémunération variable.

### Fait saillant du bilan

- Augmentation des biens sous gestion de 8 %, ou 161 millions \$, au cours des douze derniers mois

## AUTRES

En milliers de dollars (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Revenu net d'intérêt	(10 410) \$	(4 204) \$	(8 831) \$
Autres revenus	8 791	811	4 863
Revenu total	(1 619)	(3 393)	(3 968)
Frais autres que d'intérêt	3 185	7 092	5 352
Perte avant impôts sur les bénéfices	(4 804)	(10 485)	(9 320)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(2 207)	(5 310)	(3 199)
Perte nette	(2 597) \$	(5 175) \$	(6 121) \$

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 2,6 millions \$ au bénéfice net pour le premier trimestre 2011, comparativement à une contribution négative de 6,1 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué, passant d'un résultat négatif de 8,8 millions \$ pour le premier trimestre 2010 à un résultat négatif de 10,4 millions \$ pour le premier trimestre 2011, en raison principalement du rendement plus faible des valeurs mobilières.

Pour le premier trimestre 2011, les autres revenus s'élevaient à 8,8 millions \$, comparativement à 4,9 millions \$ pour le premier trimestre 2010. Cette augmentation de rentabilité est attribuable principalement à l'augmentation des revenus de titrisation, elle-même attribuable à des gains liés à la titrisation de 388 millions \$ de prêts hypothécaires.

## REVENUS DE TITRISATION

En milliers de dollars (Non vérifié)	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Gains sur les opérations de titrisation	11 675 \$	3 116 \$	3 185 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(3 708)	(2 843)	667
Revenus de gestion	1 953	1 551	1 975
Autres	(1 030)	(1 271)	(1 647)
	8 890 \$	553 \$	4 180 \$

Les frais autres que d'intérêt ont diminué et s'établissaient à 3,2 millions \$ pour le premier trimestre 2011, comparativement à 5,4 millions \$ pour le premier trimestre 2010, alors que l'augmentation des salaires et avantages sociaux a été plus que contrebalancée par la baisse des coûts nets relatifs aux technologies, attribuable à une répartition plus importante aux autres secteurs d'activité.

## DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES - RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages (Non vérifié)	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 JUILLET	30 AVRIL	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 JUILLET	30 AVRIL
	2011	2010	2010	2010	2010	2009	2009	2009
Revenu total	189 479 \$	190 074 \$	188 810 \$	178 113 \$	180 449 \$	178 540 \$	176 657 \$	154 768 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	26 779 \$	28 683 \$	21 155 \$
Bénéfice net	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$	38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$
Résultat par action découlant des activités poursuivies								
de base	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$
dilué	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$
Résultat par action de base	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$
dilué	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	11,9 %	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %	15,3 %	11,6 %	8,5 %
Actif au bilan (en millions de dollars)	23 330 \$	23 772 \$	23 549 \$	23 062 \$	23 159 \$	22 140 \$	21 293 \$	20 379 \$

(1) Voir l'avis concernant les mesures financières non conformes aux PCGR en page 20.

## CONVENTIONS COMPTABLES

Un sommaire des principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2010. Les pages 58 à 61 du Rapport annuel 2010 présentent également un examen des conventions comptables critiques et des estimations qui renvoient à des montants importants comptabilisés aux états financiers consolidés ou exigent que la direction émette un jugement. Les états financiers consolidés intermédiaires pour le premier trimestre 2011 ont été préparés conformément à ces conventions comptables.

## MODIFICATIONS FUTURES AUX CONVENTIONS COMPTABLES

### *NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE*

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) a confirmé que les sociétés ouvertes canadiennes devaient basculer aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque adoptera donc les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés vérifiés conformément aux IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. La Banque fournira alors l'information financière comparative pour l'exercice 2011, préparée conformément aux IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a élaboré un plan de conversion à l'échelle de toute l'institution, soutenu par une structure formelle de gouvernance et constitué une équipe de projet spécialisée, composée de ressources internes et externes, chargée de la coordination et de la mise en œuvre de la conversion aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance de projet, la mise à jour des conventions comptables, la préparation d'états financiers, le développement d'une expertise en matière d'information financière, l'identification des incidences du basculement aux IFRS sur les processus d'affaires et les technologies de l'information, la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en œuvre de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communications. À ce jour, le plan de conversion respecte le calendrier de réalisation établi par la Banque et l'opérationnalisation de la transition aux IFRS est en cours. Ce plan de conversion comprend les quatre phases suivantes : (i) une évaluation préliminaire; (ii) une analyse des normes d'information financière; (iii) le choix des principales méthodes comptables; et (iv) la mise en œuvre.

### ÉTAT D'AVANCEMENT

La Banque a complété son évaluation préliminaire des incidences des IFRS au cours de la phase de planification du projet, soit au début de 2009. Le travail d'analyse des normes comptables a permis à la Banque d'identifier les principales différences entre les IFRS et les normes comptables appliquées actuellement par la Banque. À la clôture du premier trimestre 2011, cette phase du plan de conversion est pratiquement complétée, sous réserve de modifications aux IFRS que pourrait apporter l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Ces différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-dessous. Toujours à la clôture du premier trimestre 2011, la Banque a, en pratique, finalisé le choix des principales méthodes comptables. Cependant, certains choix demeurent encore en suspens, principalement au chapitre des avantages du personnel, ainsi que de la première application des IFRS. La Banque déterminera ses choix à l'égard de ces sujets au cours des prochains mois. Par ailleurs, la Banque procède actuellement à la mise en œuvre des modifications requises à ses processus et systèmes d'information, et ce, dans tous les domaines clés. En matière de technologies de l'information, une stratégie a été élaborée afin de gérer de manière adéquate la période « à comptabilité parallèle » au cours de l'exercice 2011. De la même manière, la phase de mise en œuvre sera terminée au cours de l'exercice 2011. À la clôture du premier trimestre 2011, la Banque n'a donc pas encore terminé l'évaluation et l'analyse de l'incidence financière prévue de la conversion aux IFRS.

### PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

La première application des IFRS nécessite la mise en œuvre de l'IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », qui énonce les lignes directrices propres à la première application des IFRS par une entité. Les modifications comptables découlant de la transition aux IFRS seront généralement reflétées, de manière rétroactive, dans le bilan consolidé d'ouverture préparé selon les IFRS. L'IFRS 1 comprend toutefois certaines exemptions obligatoires et des exemptions facultatives limitées à l'égard de l'exigence d'application rétroactive, là où cette application serait impraticable d'un point de vue opérationnel. Les choix que la Banque prévoit faire relativement à l'IFRS 1 lors de la transition sont décrits sommairement ci-dessous. Cette liste n'est pas exhaustive et ne couvre pas toutes les exemptions que la Banque examine présentement. Quoi qu'il en soit, les choix restants quant à la première application des IFRS conformément à l'IFRS 1 ne sont pas significatifs en ce qui concerne la conversion aux IFRS et les états financiers de la Banque. Ces choix pourraient d'ailleurs être modifiés en fonction d'éventuelles modifications aux IFRS au cours de 2011, soit l'année de transition.

a) Titrisation

De manière générale, les opérations de titrisation de la Banque ne satisferaient pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39. Au mois de novembre 2010, l'IASB a approuvé des modifications à l'IFRS 1 relatives à l'exemption de décomptabilisation qui fournissent l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues à ou après la date de transition d'une entité ou à une autre date déterminée par l'entité, plutôt qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2004, soit la date obligatoire actuelle. Au mois de février 2011, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a conclu que les banques ne devraient pas adopter par anticipation ces modifications aux IFRS et devraient plutôt appliquer les dispositions relatives à la décomptabilisation contenues dans la norme IAS 39 de manière prospective pour les opérations effectuées le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Conformément à la position adoptée par le BSIF, la Banque appliquera les dispositions relatives à la décomptabilisation aux opérations de titrisation antérieures.

b) Désignation des instruments financiers

Selon les dispositions de la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », les entités peuvent choisir certaines désignations mais seulement lors de leur comptabilisation initiale. L'IFRS 1 permet à l'émetteur de classer, à la date de transition aux IFRS, tout instrument financier en utilisant l'option de la juste valeur ou en le désignant comme étant disponible à la vente. La Banque a documenté ses décisions relatives à la classification de ses instruments financiers en ce qui concerne les « redésignations » de certains instruments financiers à son bilan, de même que la classification d'instruments financiers qui seront vraisemblablement comptabilisés pour la première fois selon les IFRS. Les « redésignations » se rapportent essentiellement aux instruments financiers qui ne respecteraient pas les critères de l'option de la juste valeur selon les IFRS. En ce qui concerne d'autres instruments financiers, la Banque a maintenu ses désignations courantes, telles qu'elles étaient établies au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

c) Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture peut être appliquée aux relations de couverture à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010, à la condition que tous les critères des IFRS soient respectés. Les stratégies de couverture de la Banque ont donc été réexaminées afin de veiller à ce qu'elles soient admissibles conformément aux IFRS. La documentation des relations de couverture a été modifiée, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010, afin d'en assurer la conformité avec les IFRS.

d) Avantages du personnel

Les IFRS prévoient de manière générale l'application rétroactive de la norme IAS 19, « Avantages du personnel », à la date de transition. À ce jour, la Banque n'a pas évalué l'incidence potentielle de cette norme, compte tenu des difficultés posées par la complexité des régimes de retraite. Par contre, l'IFRS 1 offre l'option de ne pas appliquer la norme IAS 19 de manière rétroactive et de comptabiliser les écarts actuariels différés, conformément aux PCGR du Canada, directement dans les capitaux propres. Si cette option est retenue, les pertes nettes cumulées jusqu'à la date de transition, soit un montant de 130,7 millions \$ (soit, approximativement, 95,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices), pourraient être éliminées aux bénéfices non répartis d'ouverture. Cela pourrait avoir une incidence fort importante sur les capitaux propres. La Banque n'a pas encore arrêté son choix quant à l'utilisation de cette exemption et attend l'achèvement d'analyses plus poussées des exigences réglementaires en matière de fonds propres réglementaires.

e) Regroupement d'entreprises

À la date de transition, la Banque peut décider de ne pas retraiter tout regroupement d'entreprises antérieur à cette date ou d'appliquer l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », de manière rétroactive pour tous les regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition, ou encore de choisir une date antérieure à la date de transition et d'appliquer l'IFRS 3 à tout regroupement d'entreprises postérieur à cette date. La Banque envisage d'utiliser cette exemption afin de réexaminer certaines évaluations initiales, principalement en ce qui concerne les actifs incorporels.



### **Analyse des principales différences**

Les IFRS ont été développées dans un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, quoique les deux présentent des différences significatives quant à certains sujets dont la comptabilisation, la mesure et les informations à fournir. Les principales différences entre les pratiques comptables actuelles de la Banque et les pratiques correspondantes en vertu des IFRS ont été identifiées comme suit :

#### **a) Provision pour pertes sur prêt**

Conformément aux PCGR du Canada, la provision pour pertes sur prêts de la Banque est établie pour tenir compte des pertes subies dans son portefeuille de prêts. Ce principe sera maintenu dans la mesure où les IFRS stipulent actuellement que la provision pour pertes sur prêts doit être établie en fonction des pertes subies. Par contre, en vertu des IFRS, les pertes sur prêts et les provisions cumulatives seront présentées selon qu'elles sont évaluées individuellement ou collectivement par groupes de prêts semblables. Les méthodes utilisées pour établir ces provisions sont toujours en voie d'élaboration. Par conséquent, le montant de la provision collective de la Banque pourrait changer, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux.

Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts doivent être établies en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs. Ce montant est désactualisé sur la période comprise entre l'établissement initial de la provision et la date du recouvrement éventuel de la valeur actualisée du prêt, donnant lieu à la comptabilisation d'intérêts dans l'état des résultats, à titre de revenu d'intérêt. Conformément aux PCGR du Canada, le montant de la désactualisation est présenté en diminution de la provision pour pertes sur prêts.

#### **b) Titrisation**

L'incidence combinée des normes portant sur la décomptabilisation des actifs financiers et des normes portant sur la consolidation des entités ad hoc affectera les véhicules de titrisation de prêts hors bilan de la Banque. Ces normes resserrent les critères de décomptabilisation d'actifs financiers. Selon l'analyse des normes, ces critères ne seraient pas respectés, ce qui devrait entraîner une majoration significative du bilan de la Banque, d'un montant approximatif de 3,5 milliards \$, à la date de transition. En outre, les gains nets antérieurs non réalisés liés à ces opérations seraient éliminés et le revenu net d'intérêt connexe serait comptabilisé en résultat au cours des périodes futures.

#### **c) Avantages du personnel**

Les gains ou les pertes actuariels après la transition aux IFRS pourraient être soit immédiatement comptabilisés en résultat, soit amortis en résultat selon la méthode dite du « corridor », semblable à celle préconisée en vertu des PCGR du Canada, ou encore comptabilisés directement dans les capitaux propres (la méthode « SORIE »). La Banque procède actuellement à l'analyse de ses options et arrêtera son choix au cours de l'exercice financier 2011, en fonction de l'augmentation potentielle de la volatilité des revenus et des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

#### **d) Paiements fondés sur des actions**

Les IFRS exigent que la Banque comptabilise les droits à l'appréciation d'actions à la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, ces droits sont actuellement comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque. Cela devrait donner lieu à un rajustement des passifs financiers de la Banque et de ses capitaux propres. La Banque n'est pas tenue d'appliquer de manière rétroactive les dispositions de la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002. Par conséquent, la Banque continuera d'appliquer les dispositions de la norme canadienne antérieure en vertu de laquelle aucune charge de rémunération n'est comptabilisée à l'égard de ces options. Au cours du deuxième trimestre 2010, la Banque a implanté un nouveau logiciel qui lui permettra d'automatiser les calculs et d'assurer un contrôle interne adéquat.

#### e) Résultat par action

La norme IAS 33 est semblable au chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA* à plusieurs égards. Cependant, sur la base de son analyse des normes, la Banque a conclu que, dans leur forme antérieure, ses actions privilégiées perpétuelles Séries 9 et 10 auraient été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, étant donné qu'elles auraient pu être converties en actions ordinaires, et ce, même si la décision de convertir appartenait à la Banque. Il s'ensuit que, pour maintenir la cohérence historique du calcul du résultat dilué par action conformément aux PCGR et aux IFRS, et pour éviter une dilution, la Banque a renoncé de manière unilatérale à son droit de conversion le 17 novembre 2010 et écarté ainsi l'impact potentiel d'une dilution.

Les différences identifiées dans cette divulgation sur la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives et la transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres modifications. En outre, les incidences reconnues de la transition aux IFRS sont considérées comme des énoncés prévisionnels et reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements dans les circonstances, telles que les conditions économiques ou les opérations, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer des incidences identifiées ci-dessus. La Mise en garde à l'égard des énoncés prévisionnels devrait être consultée à cet égard.

#### **Modifications futures aux IFRS, suite à leur adoption initiale en 2012 (prenant effet en 2013 ou plus tard)**

Tout au long du présent exercice, et jusqu'à la conversion aux IFRS en 2012, la Banque continuera d'assurer le suivi des conventions comptables susmentionnées et finalisera son analyse des choix de méthodes comptables autorisées en vertu des IFRS afin de pouvoir effectuer une conversion ordonnée. Au cours de l'exercice 2010, l'IASB a rendu publique une nouvelle norme sur la classification et l'évaluation des instruments financiers et des passifs financiers. Cependant, il ne sera pas nécessaire d'adopter ces modifications avant la date de transition. Des normes clés relatives aux instruments financiers, en particulier la dépréciation des actifs financiers, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs financiers, seront vraisemblablement modifiées. D'autres normes, y compris les normes relatives aux avantages du personnel, à la consolidation, aux impôts sur les bénéfices et à la présentation des états financiers, pourraient également être révisées. On ne s'attend pas toutefois à ce que toutes ces modifications soient adoptées avant la date de transition. Par ailleurs, le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres modifications en matière de traitement comptable, dont certaines pourraient être significatives. La Banque continuera d'assurer un suivi vigilant de tous les projets de l'IASB et des règlements du BSIF, pertinents à son information financière et à ses conventions comptables, et rajustera son plan de conversion en conséquence.

D'autres éléments clés de la conversion aux IFRS sont présentés sommairement ci-dessous, y compris le cadre de gouvernance du plan de conversion aux IFRS, les communications et la formation, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les politiques d'octroi de prêts et les questions relatives aux fonds propres, ainsi que d'autres éléments susceptibles de contribuer à une transition ordonnée.

#### **Cadre de gouvernance du plan de conversion aux IFRS**

La Banque a constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi adéquatement. Le conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est également engagé dans la réalisation du plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent, tous les trois mois, des mises à jour sur le calendrier de mise en œuvre de ce plan et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un aperçu de leur incidence sur les états financiers. Le comité de vérification continuera de recevoir des rapports d'étape à chaque trimestre afin de bien remplir son rôle de surveillance du plan de conversion.

#### **Communication et formation**

Au cours de l'exercice 2008, la Banque a mis en œuvre des programmes de formation destinés au personnel clé des services des finances et de l'exploitation dont les membres doivent comprendre les incidences des IFRS et mettre en œuvre ces nouvelles normes. Tout au long de l'exercice 2010, la Banque a offert des programmes de formation et de mises à jour à d'autres composantes de l'institution, dont les services de crédit et de prêts commerciaux et la trésorerie. Alors que la Banque continue de progresser dans la réalisation de son plan de conversion au cours de l'exercice 2011, elle veillera également, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les différents intervenants concernés sur les incidences des IFRS et à fournir au besoin une formation additionnelle aux personnes concernées dans ses rangs.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Lorsque l'analyse des choix de méthodes comptables sera complétée, des modifications appropriées seront apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Compte tenu des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière sera l'objet d'un examen approprié, alors que, au cours des prochains mois, les processus et les évaluations des systèmes, y compris les contrôles à l'égard de l'information financière et les contrôles afférents nécessaires aux fins de la transition aux IFRS en 2012, seront finalisés.

### **Politiques d'octroi de prêts**

La transition aux IFRS influera non seulement sur les états financiers de la Banque mais également sur les états financiers de certains de ses clients. Cela se répercutera sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par divers services d'octroi de prêts et par le service d'évaluation du crédit. La Banque a rencontré ses directeurs de comptes commerciaux et ses analystes de crédit afin de promouvoir, à l'interne, une meilleure compréhension des IFRS et, partant, une analyse appropriée des états financiers des clients, de même que des incidences de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

### **Incidences sur les fonds propres**

La Banque surveille de près les incidences potentielles de la conversion aux IFRS en regard des exigences relatives aux fonds propres. La titrisation et les avantages du personnel sont les deux principaux domaines susceptibles d'avoir les incidences les plus importantes sur les fonds propres.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a publié un avis relatif aux IFRS autorisant l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif/fonds propres sera également offerte, permettant d'ignorer l'incidence de la constatation au bilan des prêts hypothécaires vendus aux termes des programmes de la SCHL jusqu'au 31 mars 2010 et, selon les conventions actuelles, non inscrits au bilan de la Banque.

Les répercussions des nouvelles exigences en matière de fonds propres et de liquidités, formulées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire au mois de décembre 2010, sont également prises en considération de manière très attentive dans le cadre du plan de conversion aux IFRS.

### **Autres considérations**

La Banque évalue soigneusement l'incidence de la conversion aux IFRS sur ses processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation. La Banque n'a identifié aucun changement significatif qui devrait être apporté à ses activités d'affaires.

## RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le conseil d'administration et le comité de vérification de la Banque Laurentienne ont examiné ce communiqué avant sa diffusion aujourd'hui. Les mécanismes et procédures de contrôle de l'information financière permettent au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière, de veiller à ce que les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque soient présentés fidèlement.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2011, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée par les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

### **Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu.

### **Valeur comptable de l'action ordinaire**

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au terme de la période.

### **Ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

### **Marge nette d'intérêt**

La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif total moyen.

### **Ratio d'efficacité et levier d'exploitation**

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les revenus autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est défini comme le taux de croissance du revenu total, exprimé en pourcentage, moins le taux de croissance des frais autres que d'intérêt, exprimé en pourcentage.

### **Ratio du dividende versé**

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

## À PROPOS DE LA BANQUE LAURENTIENNE

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, son accessibilité et sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 700 personnes.

## CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à se joindre aux analystes financiers pour la conférence téléphonique qui se tiendra le mercredi 9 mars 2011, à compter de 14 h 00, heure de l'Est. Un numéro de téléphone sans frais — 1-866-696-5910, code 2421638# — permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement.

En mode différé, l'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible de 18 h 00, le mercredi 9 mars 2011, à 23 h 59, le mercredi 31 mars 2011, au numéro 905-694-9451 ou 1-800-408-3053, code 8227060#. Les personnes intéressées peuvent également écouter cette conférence sur le site Internet de la Banque — <http://www.banquelaurentienne.ca> — à la section Relations avec les investisseurs. Ce site fournit également de l'information financière additionnelle.

– 30 –

Chef de la direction financière

Michel C. Lauzon

514 284-4500 poste 7997

Relations médias

et Relations avec les investisseurs

Gladys Caron

514 284-4500 poste 7511  
tél. cell. 514 893-3963

## BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non vérifié)	NOTES	AU 31 JANVIER 2011	AU 31 OCTOBRE 2010	AU 31 JANVIER 2010
<b>ACTIF</b>				
<b>Encaisse et dépôts non productifs</b>				
d'intérêts auprès d'autres banques		74 322 \$	70 537 \$	64 984 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>454 600</b>	<b>95 561</b>	<b>174 362</b>
<b>Valeurs mobilières</b>				
	10			
Disponibles à la vente		1 015 174	1 103 744	1 117 045
Détenues à des fins de transaction		1 889 086	1 496 583	2 062 594
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 023 680	1 658 478	1 509 121
		<b>3 927 940</b>	<b>4 258 805</b>	<b>4 688 760</b>
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>				
		<b>331 935</b>	<b>803 874</b>	<b>815 449</b>
<b>Prêts</b>				
	2 et 3			
Personnels		5 622 733	5 630 788	5 701 250
Hypothécaires résidentiels		8 503 963	8 582 548	7 695 123
Hypothécaires commerciaux		1 699 797	1 638 861	1 345 261
Commerciaux et autres		1 742 889	1 691 190	1 589 642
		<b>17 569 382</b>	<b>17 543 387</b>	<b>16 331 276</b>
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(146 562)	(138 143)	(121 364)
		<b>17 422 820</b>	<b>17 405 244</b>	<b>16 209 912</b>
<b>Autres</b>				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		170 098	165 450	245 673
Immobilisations corporelles		63 549	58 536	57 614
Dérivés		132 776	162 610	232 533
Écarts d'acquisition		53 790	53 790	53 790
Logiciels et autres actifs incorporels		110 349	112 369	100 592
Autres actifs		587 543	585 362	515 699
		<b>1 118 105</b>	<b>1 138 117</b>	<b>1 205 901</b>
		<b>23 329 722 \$</b>	<b>23 772 138 \$</b>	<b>23 159 368 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Dépôts</b>				
Particuliers		15 418 261 \$	15 396 911 \$	15 070 999 \$
Entreprises, banques et autres		3 545 739	4 250 819	3 330 796
		<b>18 964 000</b>	<b>19 647 730</b>	<b>18 401 795</b>
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		1 170 817	1 362 336	1 515 677
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		469 021	60 050	717 867
Acceptations		170 098	165 450	245 673
Dérivés		186 061	199 278	172 239
Autres passifs		877 912	947 879	764 244
		<b>2 873 909</b>	<b>2 734 993</b>	<b>3 415 700</b>
<b>Dette subordonnée</b>	4	<b>241 075</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Actions privilégiées	5	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	5	259 388	259 363	259 354
Surplus d'apport		227	243	218
Bénéfices non répartis		762 966	741 911	685 867
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9	18 157	27 898	36 434
		<b>1 250 738</b>	<b>1 239 415</b>	<b>1 191 873</b>
		<b>23 329 722 \$</b>	<b>23 772 138 \$</b>	<b>23 159 368 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE

En milliers de dollars, sauf les montants par action (Non vérifié)	NOTES	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 JANVIER
		2011	2010	2010
<b>Revenu d'intérêt</b>				
Prêts		206 271 \$	201 066 \$	182 747 \$
Valeurs mobilières		15 566	19 020	17 639
Dépôts auprès d'autres banques		1 002	112	53
Autres, incluant dérivés		16 921	23 273	34 076
		<b>239 760</b>	<b>243 471</b>	<b>234 515</b>
<b>Frais d'intérêt</b>				
Dépôts		113 511	112 473	111 498
Autres, incluant dérivés		452	846	351
Dette subordonnée		4 379	1 950	1 950
		<b>118 342</b>	<b>115 269</b>	<b>113 799</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>121 418</b>	<b>128 202</b>	<b>120 716</b>
<b>Autres revenus</b>				
Frais et commissions sur prêts et dépôts		28 184	28 861	26 979
Revenus tirés des activités de courtage		13 284	14 920	12 665
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		5 087	5 114	4 159
Revenus d'assurance crédit		5 323	4 759	4 183
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 107	3 961	3 526
Revenus de régimes enregistrés autogérés		2 084	1 997	2 088
Revenus de titrisation	3	8 890	553	4 180
Autres		1 102	1 707	1 953
		<b>68 061</b>	<b>61 872</b>	<b>59 733</b>
<b>Revenu total</b>		<b>189 479</b>	<b>190 074</b>	<b>180 449</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	2	<b>15 000</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>				
Salaires et avantages sociaux		72 332	72 101	65 225
Frais d'occupation de locaux et technologie		34 464	35 180	32 142
Autres		24 162	25 203	23 016
		<b>130 958</b>	<b>132 484</b>	<b>120 383</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>43 521</b>	<b>41 590</b>	<b>44 066</b>
Impôts sur les bénéfices		10 028	9 076	12 052
<b>Bénéfice net</b>		<b>33 493 \$</b>	<b>32 514 \$</b>	<b>32 014 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		3 109	2 899	3 074
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>30 384 \$</b>	<b>29 615 \$</b>	<b>28 940 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		23 922	23 921	23 919
dilué		23 942	23 939	23 935
Résultat par action				
de base		1,27 \$	1,24 \$	1,21 \$
dilué		1,27 \$	1,24 \$	1,21 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non vérifié)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE	
		31 JANVIER 2011	31 JANVIER 2010
<b>Bénéfice net</b>		<b>33 493 \$</b>	<b>32 014 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices</b>	9		
Gains latents sur les titres disponibles à la vente		100	2 798
Reclassement aux résultats des gains nets sur les titres disponibles à la vente		(1 687)	(397)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		(8 154)	(2 238)
		<b>(9 741)</b>	<b>163</b>
<b>Résultat étendu</b>		<b>23 752 \$</b>	<b>32 177 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (Non vérifié)	NOTES	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE	
		31 JANVIER 2011	31 JANVIER 2010
<b>Actions privilégiées</b>			
Solde au début et à la fin de la période		210 000 \$	210 000 \$
<b>Actions ordinaires</b>	5		
Solde au début de la période		259 363	259 208
Émissions au cours de la période en vertu du régime d'options d'achat d'actions	6	25	146
Solde à la fin de la période		259 388	259 354
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de la période		243	209
Rémunération à base d'actions	6	(16)	9
Solde à la fin de la période		227	218
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début de la période		741 911	665 538
Bénéfice net		33 493	32 014
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(3 109)	(3 074)
Actions ordinaires		(9 329)	(8 611)
Solde à la fin de la période		762 966	685 867
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	9		
Solde au début de la période		27 898	36 271
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		(9 741)	163
Solde à la fin de la période		18 157	36 434
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 250 738 \$</b>	<b>1 191 873 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.



## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE

31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
--------------------	--------------------	--------------------

En milliers de dollars (Non vérifié)

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Bénéfice net	33 493 \$	32 514 \$	32 014 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provision pour pertes sur prêts	15 000	16 000	16 000
Gains sur les activités de titrisation	(11 675)	(3 116)	(3 185)
Gain net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 873)	(605)	(1 789)
Impôts futurs	4 071	12 136	5 470
Amortissements	2 601	2 889	2 621
Amortissements des logiciels et autres actifs incorporels	7 244	6 832	6 381
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	(392 503)	109 415	(671 281)
Variation des intérêts courus à recevoir	17 196	(18 231)	12 463
Variation des actifs dérivés	29 834	12 520	21 128
Variation des intérêts courus à payer	(3 858)	40 954	(12 886)
Variation des passifs dérivés	(13 217)	25 694	(2 620)
Autres, net	(79 018)	71 317	2 017
	<b>(392 705)</b>	<b>308 319</b>	<b>(593 667)</b>

**Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Variation nette des dépôts	(683 730)	613 730	126 488
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	(191 519)	163 318	461 207
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	408 971	(733 973)	432 879
Émission de dette subordonnée, nette des frais d'émission	248 403	-	-
Rachat de débentures subordonnées	(150 000)	-	-
Émissions d'actions ordinaires	25	-	146
Dividendes, y compris les impôts afférents	(12 438)	(11 511)	(11 685)
	<b>(380 288)</b>	<b>31 564</b>	<b>1 009 035</b>

**Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction			
Acquisitions	(1 513 494)	(1 074 224)	(1 023 593)
Produit à la vente et à l'échéance	2 222 919	1 156 067	1 448 322
Variation des prêts	(420 622)	(435 020)	(726 143)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	471 939	(147 083)	(279 385)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires	387 913	177 640	101 512
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(12 838)	(16 592)	(5 659)
Variation des dépôts productifs d'intérêt auprès d'autres banques	(359 039)	653	65 244
Flux de trésorerie découlant d'activités abandonnées	-	-	8 308
	<b>776 778</b>	<b>(338 559)</b>	<b>(411 394)</b>

Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 785	1 324	3 974
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début de période	70 537	69 213	61 010
<b>Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin de période</b>	<b>74 322 \$</b>	<b>70 537 \$</b>	<b>64 984 \$</b>

**Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :**

Intérêts versés au cours de la période	128 145 \$	70 917 \$	126 503 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés) au cours de la période	17 989 \$	(5 036) \$	11 279 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indications contraires (Non vérifié)

## 1 CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) ont été préparés par la direction qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes principales conventions comptables que celles utilisées aux états financiers consolidés annuels vérifiés de la Banque au 31 octobre 2010. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR. Par contre, ces états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas toutes les informations et les divulgations requises par les PCGR pour des états financiers complets. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels vérifiés au 31 octobre 2010. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent certains éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Certains chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour la période considérée.

### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

#### Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la convergence des normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). Par conséquent, la Banque adoptera les IFRS à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés, préparés selon les IFRS, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Des informations financières comparatives pour l'exercice 2011 seront alors fournies, préparées selon les IFRS, y compris un bilan d'ouverture en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## 2 PRÊTS

### PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

AU 31 JANVIER 2011

	MONTANT BRUT DES PRÊTS		MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX		PROVISIONS SPÉCIFIQUES		PROVISIONS GÉNÉRALES		TOTAL DES PROVISIONS
Personnels	5 622 733	\$	17 250	\$	5 873	\$	28 819	\$	34 692
Hypothécaires résidentiels	8 503 963		37 055		5 485		2 928		8 413
Hypothécaires commerciaux	1 699 797		34 594		14 362		5 740		20 102
Commerciaux et autres	1 742 889		79 778		47 592		35 763		83 355
	17 569 382	\$	168 677	\$	73 312	\$	73 250	\$	146 562

AU 31 OCTOBRE 2010

	MONTANT BRUT DES PRÊTS		MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX		PROVISIONS SPÉCIFIQUES		PROVISIONS GÉNÉRALES		TOTAL DES PROVISIONS
Personnels	5 630 788	\$	16 397	\$	5 312	\$	29 294	\$	34 606
Hypothécaires résidentiels	8 582 548		39 304		4 256		2 861		7 117
Hypothécaires commerciaux	1 638 861		34 316		10 934		6 212		17 146
Commerciaux et autres	1 691 190		98 106		44 391		34 883		79 274
	17 543 387	\$	188 123	\$	64 893	\$	73 250	\$	138 143

## 2 PRÊTS (SUITE)

## PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX (SUITE)

AU 31 JANVIER 2010

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Personnels	5 701 250 \$	23 646 \$	7 354 \$	32 326 \$	39 680 \$
Hypothécaires résidentiels	7 695 123	33 778	1 958	3 071	5 029
Hypothécaires commerciaux	1 345 261	21 091	3 319	4 246	7 565
Commerciaux et autres	1 589 642	78 858	35 483	33 607	69 090
	16 331 276 \$	157 373 \$	48 114 \$	73 250 \$	121 364 \$

## PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE

	31 JANVIER 2011		31 JANVIER 2010			
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début de période	5 312 \$	4 256 \$	10 934 \$	44 391 \$	64 893 \$	41 296 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état des résultats consolidé	5 895	1 266	3 428	4 411	15 000	16 000
Radiations	(5 985)	(170)	-	(1 316)	(7 471)	(10 883)
Recouvrements	651	133	-	106	890	1 701
Solde en fin de période	5 873 \$	5 485 \$	14 362 \$	47 592 \$	73 312 \$	48 114 \$

## PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas important.

AU 31 JANVIER 2011

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	95 600 \$	25 876 \$	7 830 \$	129 306 \$
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>(1)</sup>	229 035	42 752	28 879	300 666
	324 635 \$	68 628 \$	36 709 \$	429 972 \$

AU 31 OCTOBRE 2010

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	103 203 \$	26 478 \$	7 160 \$	136 841 \$
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>(1)</sup>	251 282	26 850	21 085	299 217
	354 485 \$	53 328 \$	28 245 \$	436 058 \$

(1) Inclus des prêts hypothécaires pour des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiel.

## 3 TITRISATION DE PRÊTS

En vertu du programme de titrisation régi par la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) en créant des titres adossés à des créances hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires résidentiels conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts sur les bénéfices, déduction faite des coûts de transaction, sont constatés dans les autres revenus au poste revenus de titrisation.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	387 913 \$	177 640 \$	101 512 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	17 165	5 734	4 824
Passif de gestion	(3 335)	(1 029)	(689)
Autres	2 127	(713)	(400)
	403 870	181 632	105 247
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus <sup>(1)</sup>	(388 046)	(177 605)	(101 538)
Radiation des frais d'origination	(4 149)	(911)	(524)
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	11 675 \$	3 116 \$	3 185 \$

(1) La totalité est assurée par la SCHL.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels se détaillent comme suit.

	AU COURS DU TRIMESTRE TERMINÉ LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Terme moyen pondéré (mois)	34	22	27
Taux de remboursement anticipé	18 %	20 %	18 %
Taux d'actualisation	2,0 %	1,5 %	1,3 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tel que présentés à l'état des résultats consolidé.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Gains sur les opérations de titrisation	11 675 \$	3 116 \$	3 185 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(3 708)	(2 843)	667
Revenus de gestion	1 953	1 551	1 975
Autres	(1 030)	(1 271)	(1 647)
	8 890 \$	553 \$	4 180 \$

Au 31 janvier 2011, la Banque détenait des droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs s'élevant à 94,0 millions \$ (desquels 93,2 millions \$ étaient liés à des hypothèques assurées) et des comptes de réserve au comptant de 7,2 millions \$.

L'encours total du capital des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sous gestion s'élevait à 3,0 milliards \$ au 31 janvier 2011 (2,7 milliards \$ au 31 octobre 2010).

## 4 DETTE SUBORDONNÉE

### ÉMISSION

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme de série 2010-1 (titres secondaires), pour un produit net de 248,4 millions \$. L'échéance contractuelle des billets à moyen terme de série 2010-1 est le 2 novembre 2020. Les porteurs des billets à moyen terme de série 2010-1 ont le droit de recevoir semestriellement des paiements d'intérêt fixe pendant la période initiale de cinq ans se terminant le 2 novembre 2015, à un taux annuel de 3,70 %. Le taux d'intérêt sur les billets à moyen terme de série 2010-1 sera rajusté le 2 novembre 2015 au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,76 % par année.

Les billets à moyen terme de série 2010-1 ne sont pas rachetables avant le 2 novembre 2015. Sous réserve des dispositions de la *Loi sur les Banques*, du consentement préalable du BSIF et des dispositions décrites dans le supplément de fixation du prix daté du 25 octobre 2010, à tout moment à compter du 2 novembre 2015, la Banque pourra racheter la totalité ou une tranche des billets à moyen terme de série 2010-1 alors en circulation, au gré de la Banque, en versant un montant au comptant égal à la valeur nominale à laquelle s'ajoutera l'intérêt couru non payé.

Les 250,0 millions \$ de billets à moyen terme de série 2010-1 sont présentés au bilan consolidé net des coûts liés à l'émission non amortis et d'un ajustement au titre de la juste valeur qui reflète les changements à la valeur comptable liés à une couverture de juste valeur.

### RACHAT

Le 25 janvier 2010, la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées, 4,90 %, série 10, échéant en 2016 pour un montant notionnel totalisant 150,0 millions \$. Les débentures ont été rachetées à leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés à la date de rachat.

## 5 CAPITAL-ACTIONS

### ÉMISSIONS D' ACTIONS ORDINAIRES

Au cours du trimestre, 800 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque pour une contrepartie au comptant de 25 000 \$.

ÉMISES ET EN CIRCULATION	AU 31 JANVIER 2011		AU 31 OCTOBRE 2010	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
En milliers de dollars, sauf le nombre d'actions				
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 9	4 000 000	100 000 \$	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$	8 400 000	210 000 \$
Actions ordinaires	23 921 762	259 388 \$	23 920 962	259 363 \$

### ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 17 novembre 2010, la Banque a renoncé irrévocablement à son droit de conversion de ses actions privilégiées de catégorie A en actions ordinaires.

### GESTION DU CAPITAL

Le capital doit rencontrer des exigences réglementaires minimales, telles que définies par le Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et des règles internes de suffisance de capital.

Les lignes directrices réglementaires émises par le BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et, à partir du 31 janvier 2011, la Banque a choisi d'utiliser l'approche standard pour le risque opérationnel en remplacement de la méthode de l'indicateur de base. De plus, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif / capital, qui correspond au montant brut de l'actif ajusté divisé par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque s'est conformée à ces exigences tout au long de la période de trois mois se terminant le 31 janvier 2011.

## 6 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

### RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au cours des trois premiers mois de 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution. L'information relative au nombre d'options en cours s'établit comme suit.

	AU 31 JANVIER 2011	AU 31 OCTOBRE 2010
	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions		
En cours à la fin de la période	53 275	54 075
Pouvant être levées à la fin de la période	53 275	41 575

### RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2011, en vertu du programme d'unités d'actions restreintes, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 1,8 million \$ a été convertie en 39 559 unités d'actions restreintes entièrement acquises. Simultanément, la Banque a également attribué 23 736 unités d'actions restreintes additionnelles, dont les droits seront acquis en décembre 2013.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2011, en vertu du programme d'unités d'actions restreintes pour les employés du secteur Marchés des capitaux, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 1,1 million \$ a été convertie en 25 029 unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis. Ce plan ne prévoit aucune contribution de l'employeur et un tiers des unités d'actions restreintes seront rachetées à chacune des trois premières dates anniversaires de l'octroi.

### RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2011, en vertu du programme d'unité d'actions de performance, la Banque a attribué 50 100 unités d'actions de performance d'une valeur de 45,77 \$ chacune. Les droits sur 37,5 % de ces unités seront acquis après trois ans. Les droits sur les 62,5 % d'unités restantes seront acquis après trois ans, en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers.

### RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

Au cours des trois premiers mois de 2011, il n'y a pas eu de nouvelle attribution en vertu du Régime de droits à la plus-value des actions.

### CHARGE LIÉE AUX RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Le tableau suivant présente la charge liée à l'ensemble des régimes de rémunération à base d'actions, net de l'effet des opérations de couverture.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions (revenu)	7 208 \$	(335) \$	(71) \$
Effet de la couverture	(6 998)	1 181	813
Total	210 \$	846 \$	742 \$

## 7 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées	3 520 \$	1 660 \$	1 907 \$
Charge du volet à cotisations déterminées	1 208	1 193	1 093
Charge liée aux autres régimes	805	853	853
Total	5 533 \$	3 706 \$	3 853 \$

## 8 NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 921 693	23 920 962	23 919 297
Options d'achat d'actions dilutives	19 970	18 393	16 110
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 941 663	23 939 355	23 935 407

## 9 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

## AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011			31 JANVIER 2010		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS, NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	154 \$	(54) \$	100 \$	4 052 \$	(1 254) \$	2 798 \$
Reclassement aux résultats des gains nets sur les titres disponibles à la vente	(1 873)	186	(1 687)	(575)	178	(397)
	(1 719)	132	(1 587)	3 477	(1 076)	2 401
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(11 387)	3 233	(8 154)	(3 548)	1 310	(2 238)
Autres éléments du résultat étendu	(13 106) \$	3 365 \$	(9 741) \$	(71) \$	234 \$	163 \$

## CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES)

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2010	19 230 \$	8 668 \$	27 898 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011	(8 154)	(1 587)	(9 741)
Solde au 31 janvier 2011	11 076 \$	7 081 \$	18 157 \$

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au 31 octobre 2009	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$
Variation au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010	(2 238)	2 401	163
Solde au 31 janvier 2010	30 358	6 076	36 434
Variation au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010	(24 232)	(585)	(24 817)
Variation au cours des trois mois terminés le 31 juillet 2010	14 882	(371)	14 511
Variation au cours des trois mois terminés le 31 octobre 2010	(1 778)	3 548	1 770
Solde au 31 octobre 2010	19 230 \$	8 668 \$	27 898 \$

## 10 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

## VALEURS MOBILIÈRES

**Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

Les gains et pertes suivants ont été constatés aux résultats relativement aux titres disponibles à la vente.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Gains nets réalisés	1 873 \$	562 \$	575 \$
Réductions de valeur constatées aux résultats	-	(16)	-
Total	1 873 \$	546 \$	575 \$

**Gains et pertes latents sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

Le tableau suivant présente les gains et les pertes latents bruts sur les titres disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

	AU 31 JANVIER 2011			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada <sup>(1)</sup>	205 660 \$	31 \$	- \$	205 691 \$
par des provinces	375 607	3 680	19	379 268
Autres titres d'emprunt	288 405	5 207	399	293 213
Titres adossés à des actifs	28 959	1 086	73	29 972
Actions privilégiées	61 597	1 400	105	62 892
Actions ordinaires et autres titres	41 451	3 348	661	44 138
	1 001 679 \$	14 752 \$	1 257 \$	1 015 174 \$

  

	AU 31 OCTOBRE 2010			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada <sup>(1)</sup>	432 649 \$	45 \$	24 \$	432 670 \$
par des provinces	407 449	4 498	-	411 947
Autres titres d'emprunt	132 595	6 996	163	139 428
Titres adossés à des actifs	24 694	1 278	53	25 919
Actions privilégiées	56 776	1 524	52	58 248
Actions ordinaires et autres titres	32 796	3 392	656	35 532
	1 086 959 \$	17 733 \$	948 \$	1 103 744 \$

(1) Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION**

Sous réserve que les désignations rencontrent certaines conditions spécifiques, la direction peut faire le choix de désigner des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction dont les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Certaines valeurs mobilières et droits conservés relatifs aux activités de titrisation ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Ces instruments financiers sont utilisés dans le cadre des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la Banque et servent de couverture économique pour d'autres instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes sur ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeurs d'autres instruments financiers. Le tableau suivant présente l'effet des variations de valeurs de ces instruments.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Inclus dans les revenus de titrisation	(9 643) \$	11 887 \$	7 025 \$



## 10 INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

**DÉRIVÉS****Tranches inefficaces des relations de couverture**

Le tableau suivant indique les tranches inefficaces des variations cumulatives de la juste valeur des instruments de couverture comptabilisées à l'état des résultats consolidé.

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 JANVIER 2011	31 OCTOBRE 2010	31 JANVIER 2010
Couvertures de flux de trésorerie	60 \$	(468) \$	(65) \$
Couvertures de juste valeur	342	106	88
	<b>402 \$</b>	<b>(362) \$</b>	<b>23 \$</b>

**Autres informations concernant les relations de couverture**

Des pertes nettes reportées s'élevant à 9,0 millions \$, présentées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 janvier 2011, devraient être reclassés à l'état des résultats consolidé au cours des 12 prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture de flux de trésorerie liées à des opérations futures était de huit ans au 31 janvier 2011.

## 11 INFORMATION SECTORIELLE

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial s'occupe du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et des opérations liées aux comptes majeurs à l'échelle nationale, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais qui ne sont pas attribuables ou imputés aux secteurs susmentionnés.

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE  
31 JANVIER 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	79 782	\$ 22 556	\$ 28 718	\$ 772	\$ (10 410)	\$ 121 418
Autres revenus	33 182	8 094	2 525	15 469	8 791	68 061
Revenu total	112 964	30 650	31 243	16 241	(1 619)	189 479
Provision pour						
pertes sur prêts	7 351	7 272	377	-	-	15 000
Frais autres que d'intérêt	91 489	7 567	16 222	12 495	3 185	130 958
Bénéfice (perte) avant						
impôts sur les bénéfices	14 124	15 811	14 644	3 746	(4 804)	43 521
Impôts sur les bénéfices						
(récupération)	2 533	4 527	4 151	1 024	(2 207)	10 028
Bénéfice net (perte nette)	11 591	\$ 11 284	\$ 10 493	\$ 2 722	\$ (2 597)	\$ 33 493
Actif moyen <sup>(1)</sup>	12 420 373	\$ 3 033 650	\$ 5 316 481	\$ 2 326 780	\$ 613 879	\$ 23 711 163

## 11 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE  
31 OCTOBRE 2010

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	79 813	\$ 21 808	\$ 29 966	\$ 819	\$ (4 204)	\$ 128 202
Autres revenus	32 853	9 196	2 464	16 548	811	61 872
Revenu total	112 666	31 004	32 430	17 367	(3 393)	190 074
Provision pour						
pertes sur prêts	10 004	5 557	439	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	90 635	7 780	14 426	12 551	7 092	132 484
Bénéfice (perte) avant						
impôts sur les bénéfices	12 027	17 667	17 565	4 816	(10 485)	41 590
Impôts sur les bénéfices						
(récupération)	2 281	5 348	5 409	1 348	(5 310)	9 076
Bénéfice net (perte nette)	9 746	\$ 12 319	\$ 12 156	\$ 3 468	\$ (5 175)	\$ 32 514
Actif moyen <sup>(1)</sup>	12 219 190	\$ 3 009 950	\$ 5 250 750	\$ 2 375 110	\$ 833 890	\$ 23 688 890

POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE  
31 JANVIER 2010

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	81 811	\$ 19 911	\$ 27 340	\$ 485	\$ (8 831)	\$ 120 716
Autres revenus	30 692	7 679	2 497	14 002	4 863	59 733
Revenu total	112 503	27 590	29 837	14 487	(3 968)	180 449
Provision pour						
pertes sur prêts	9 790	5 150	1 060	-	-	16 000
Frais autres que d'intérêt	86 502	4 242	12 607	11 680	5 352	120 383
Bénéfice (perte) avant						
impôts sur les bénéfices	16 211	18 198	16 170	2 807	(9 320)	44 066
Impôts sur les bénéfices						
(récupération)	3 659	5 510	5 109	973	(3 199)	12 052
Bénéfice net (perte nette)	12 552	\$ 12 688	\$ 11 061	\$ 1 834	\$ (6 121)	\$ 32 014
Actif moyen <sup>(1)</sup>	11 752 657	\$ 2 800 270	\$ 4 738 833	\$ 2 461 648	\$ 741 713	\$ 22 495 121

(1) Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.